

Liste de vérification des employeurs

Possibilités de travail-études pour élèves Trouver la meilleure formule pour votre organisme

Passeport pour la prospérité offre aux élèves et aux employeurs diverses expériences de travail de courte, de moyenne et de longue durée. Pour choisir la formule qui convient le mieux à votre organisme, vous devez tenir compte de plusieurs facteurs. La liste de vérification ci-dessous vous aidera à faire votre choix.

Choisissez la réponse qui correspond le mieux à votre organisme. Vous pouvez en choisir plus d'une par question.

Offrir une expérience de travail à des élèves du secondaire correspond aux buts de mon organisme car cela :

- A. fait connaître l'organisme et les possibilités de carrière qui s'y retrouvent;
- B. sensibilise les élèves et leur permet d'acquérir des compétences professionnelles;
- C. offre aux élèves une formation ou une expérience de travail grâce à laquelle ils pourront faire carrière au sein de l'organisme ou du secteur.

Mon organisme peut prendre part à un programme de travail-études pour la durée suivante :

- A. entre une heure et une journée;
- B. entre une journée et plusieurs semaines;
- C. entre plusieurs mois et une année ou plus.

Mon organisme aimerait :

- A. transmettre à un grand groupe d'élèves un message essentiel;
- B. travailler avec certains élèves pour les aider à atteindre leurs buts d'exploration de carrières;
- C. intégrer des élèves du secondaire à notre lieu de travail et aux fonctions de certains postes.

Mon organisme :

- A. peut donner un aperçu des options professionnelles qu'il offre;
- B. peut offrir à un élève une expérience d'apprentissage interactif;
- C. peut enseigner à des élèves un ensemble de compétences ou un métier précis.

Le milieu de travail de mon organisme :

- A. ne convient pas à des élèves;
- B. est ouvert aux élèves mais n'est pas propice à leur intégration aux fonctions d'un poste;
- C. favorise la présence et la participation d'élèves.

Mon organisme dispose des ressources nécessaires :

- A. pour qu'au moins un employé participe à une activité d'une journée;
- B. pour qu'un employé passe un temps déterminé avec un élève afin de lui offrir une expérience d'apprentissage;
- C. pour former un élève à assumer les fonctions d'un poste et le superviser.

Lorsque vous aurez répondu à toutes les questions, calculez le nombre de A, de B et de C qui sont encadrés.

- Si vous avez surtout répondu par A, des expériences de travail de courte durée conviennent à votre organisme.
- Si vous avez surtout répondu par B, des expériences de travail de moyenne durée conviennent à votre organisme.
- Si vous avez surtout répondu par C, des expériences de travail de longue durée conviennent à votre organisme.
- Si vous avez répondu par un nombre de A, de B et de C à peu près égal, toutes les possibilités de travail-études conviennent à votre organisme.

Pour en savoir davantage sur les différentes expériences de travail de courte, de moyenne et de longue durée, consultez le **Série de possibilités école-travail que peuvent offrir les employeurs.**